

FRANCE-ARMÉNIE : DES RELATIONS ÉTROITES CONSOLIDÉES PAR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET LE PARTENARIAT EUROPÉEN

Compte rendu de l'accueil par le groupe interparlementaire d'amitié France – Arménie d'une délégation de parlementaires arméniens

27 au 30 novembre 2016

Du 27 au 30 novembre 2016, le groupe interparlementaire d'amitié France-Arménie du Sénat, présidé par M. Philippe Kaltenbach, a accueilli en France une délégation du groupe d'amitié Arménie-France de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie.

Conduite par M. Ara Babloyan, député, président de la commission de la santé, de la maternité et de l'enfance, elle était composée de MM. Mikayel Melkumyan, député, vice-président de la commission des questions économiques, Mher Shahgeldyan, député, membre de la commission de la défense des droits de l'Homme et des questions sociétales. La délégation était accompagnée de M. Édouard Badoyan, secrétaire administratif du groupe d'amitié.



Accueil au Sénat de la délégation arménienne par M. Philippe Kaltenbach, président du groupe d'amitié

Outre le renforcement des relations franco-arméniennes, le programme de la délégation s'est articulé autour de deux sujets majeurs : d'une part, l'administration locale et la coopération décentralisée ; d'autre part, le partenariat avec l'Union européenne.

Durant son séjour, la délégation s'est rendue à Lyon (Rhône) et Alfortville (Val-de-Marne).

I. L'Administration locale et la coopération décentralisée des facteurs de développement

A – Présentation de projets locaux à Lyon

Le 28 novembre, la délégation a été reçue successivement à l'Hôtel de Ville de Lyon par M. Georges Képénékian, premier adjoint au maire, par ailleurs conseiller de la métropole de Lyon, puis à la région Auvergne-Rhône-Alpes par M. Philippe Meunier, député, vice-président du conseil régional, en charge de la sécurité, de la chasse, de la pêche et des partenariats internationaux, en présence du sénateur Michel Forissier, membre du groupe interparlementaire d'amitié France-Arménie, maire de Meyzieu et conseiller de la métropole de Lyon.



Accueil de la délégation à l'Hôtel de Ville de Lyon

Outre la présentation des collectivités territoriales, en particulier la mise en place et les politiques publiques de la nouvelle région créée le 1^{er} janvier 2016 par la fusion des deux anciennes régions Auvergne et Rhône-Alpes, ont été abordés les relations franco-arméniennes et les leviers nécessaires au

développement de l'Arménie et à l'établissement de la paix dans le Caucase tels que la francophonie et la coopération décentralisée : commune, métropole et région conduisent et développent divers projets avec des collectivités arméniennes dans les domaines de l'agriculture, des énergies renouvelables, du tourisme, des services publics urbains,...

Elles sont aussi des partenaires de l'Université française en Arménie (UFA) qui forme des étudiants dans quatre disciplines : droit, finances, gestion et marketing. M. Georges Képénékian a rappelé que l'UFA doit être un facteur de développement majeur pour l'Arménie et appelé à l'investissement dans ce pays d'entreprises militantes pour favoriser la paix dans la région.

Insistant sur la francophonie, M. Philippe Meunier a évoqué le projet régional de coopération économique avec l'Arménie.



Accueil de la délégation au conseil régional

Pour illustrer la politique d'aménagement local, M. Pierre Joutard, directeur général de la société publique locale Lyon Confluence, a présenté le projet urbain Confluence de Lyon et la maquette l'illustrant.

B – Alfortville : à la découverte du nouveau collège bilingue

Le 29 novembre, la délégation s'est déplacée à Alfortville où réside une importante communauté d'origine arménienne, estimée à 7 000 personnes. Composée initialement des rescapés et réfugiés du génocide arménien de 1915-1916, elle continue d'accueillir des Arméniens venus notamment de Syrie.

Elle a visité le collège bilingue franco-arménien Kevork H. Arabian, inauguré en 2015 par les Premiers ministres français et arménien, MM. Manuel Valls et Hovik Abrahamian.

Troisième établissement de ce genre en France – après ceux de Marseille et Le Raincy – le collège alfortvillais a bénéficié du

soutien de la municipalité et de la générosité de M. Kevork Arabian, homme d'affaires d'origine arménienne.



Au collège Kevork H. Arabian

Historiquement, existait l'école primaire Saint-Mesrop, fondée en 1978, à côté de l'église arménienne construite dans les années 1930. Ouverte depuis la dernière rentrée scolaire, le collège compte 230 élèves – dont plus de la moitié vient d'Alfortville – répartis en une dizaine de classes.



Place de l'Europe devant le buste de Saint-Mesrop

La délégation s'est ensuite rendue place de l'Europe devant la statue de Saint-Mesrop, moine arménien (362-405), œuvre de l'artiste alfortvillais Arestakes érigée le 19 septembre 2015. Mesrop Machtots est célèbre pour avoir créé l'alphabet arménien, sauvant ainsi non seulement la langue arménienne, mais aussi sa culture. Il représente encore aujourd'hui « *l'homme qui sauva son peuple en sauvant sa langue* ».

Enfin, la délégation a été accueillie par M. Luc Carvounas, sénateur du Val-de-Marne, maire d'Alfortville et vice-président du groupe d'amitié France-Arménie. Une réception a été organisée à la mairie en l'honneur de la délégation avec les représentants des nombreuses associations locales.



*Dans le bureau du maire d'Alfortville,
le sénateur Luc Carvounas*

Tous ces sujets ainsi que l'Europe et les relations de voisinage ont été abordés lors des rencontres organisées avec les sénateurs membres du groupe d'amitié, puis avec les députés à l'invitation de M. René Rouquet, président du groupe d'amitié France-Arménie de l'Assemblée nationale.

II. Le partenariat avec l'Union européenne et les questions régionales

Des entretiens ont été organisés pour la délégation sur les questions européennes.

A - Entretien avec M. Jean Bizet, président de la commission des Affaires européennes



Réunion de travail avec M. Jean Bizet, président de la commission des Affaires européennes

Reçue le 29 novembre par M. Jean Bizet, la délégation arménienne a rappelé que l'amitié franco-arménienne, déjà ancienne, se renforçait d'année en année. Pour le président Ara Babloyan, les liens étroits avec l'Europe sont fondés sur des valeurs communes. Il a souligné le fait que les Arméniens ne sont pas seulement francophones mais aussi francophiles.

Puis, il a évoqué la situation régionale, et en particulier la politique de la Turquie (« non seulement un pays voisin mais également un

sujet d'inquiétude »), ainsi que la guerre en Syrie. L'Arménie a déjà accueilli 22 000 réfugiés chrétiens et musulmans, chiffre qui continue à augmenter. Le député Ara Babloyan s'est déclaré fier de la décision de son gouvernement. Abordant le conflit territorial du Haut-Karabagh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, il a estimé que la France pouvait jouer un rôle fondamental dans le processus pour permettre la construction progressive d'un État doté de ses écoles et de ses infrastructures, mais que le problème essentiel était de garantir sa sécurité afin que la population puisse vivre normalement.

Sur la situation interne de l'Arménie, il a mis en avant les changements institutionnels avec l'adoption d'une nouvelle Constitution qui va améliorer la nouvelle gouvernance et offrir des pouvoirs élargis à l'opposition politique.

Tout en évoquant la surprise qu'a représentée l'adhésion de l'Arménie à l'Union eurasiatique, M. Jean Bizet a indiqué qu'elle n'était pas incompatible avec le Partenariat oriental de l'Union européenne (dont l'Arménie est membre depuis 2009). Il a souhaité que la nouvelle Constitution apporte davantage de stabilité et est revenu sur l'attitude de la Turquie à l'égard de la crise migratoire et sa demande d'adhésion à l'Union européenne.

M. Philippe Kaltenbach s'est demandé si l'Union européenne ne pouvait pas apporter son aide à l'Arménie, à l'instar d'autres pays accueillant des réfugiés. Par ailleurs, il a souhaité la relance du processus de paix dans le Haut-Karabagh où le conflit s'éternise. Il a proposé l'envoi d'un courrier conjoint au ministre des Affaires étrangères sur ces sujets.

Pour sa part, le président Baboyan a suggéré de développer la coopération décentralisée entre la France et l'Arménie afin d'élargir les échanges d'expériences.

B - Entretien avec M. Harlem Désir, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, chargé des Affaires européennes

La délégation a été reçue en audience par M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, le 30 novembre. Elle a exprimé le souhait de l'Arménie de recevoir l'aide de l'Union européenne pour gérer la situation des réfugiés que ce pays a accueillis et tente d'intégrer au plus vite. Puis elle a évoqué la situation régionale et les États voisins ainsi que les inquiétudes qu'elle en conçoit. Elle a enfin appelé au renforcement de la coopération universitaire.

Évoquant le partenariat oriental, le secrétaire d'État a noté que l'adhésion de l'Arménie à l'Union eurasiatique (effective le 1^{er} janvier 2015), fondée au regard de sa situation géographique, ne devait pas être exclusive d'accords très étroits avec l'Union européenne.



Audience du secrétaire d'État chargé des Affaires européennes

En ce qui concerne le conflit territorial du Haut-Karabagh opposant l'Arménie et l'Azerbaïdjan, il a manifesté son inquiétude sur la situation actuelle. Il a rappelé la triple nécessité du respect du cessez-le-feu, de la mise en place de mesures de confiance et de la reprise du dialogue, en assurant les parlementaires de la ferme implication de la France qui copréside le groupe de Minsk, instance créée par l'OSCE pour conduire les négociations entre les deux parties, aux côtés des États-Unis et de la Russie.

*

Illustrant le dynamisme des relations parlementaires franco-arméniennes, cette visite concrétise une nouvelle fois l'excellence des relations historiques entre la France et l'Arménie et ouvre la voie au développement des projets dans les domaines culturel, universitaire et économique pour tenir compte des nombreux projets déjà mis en oeuvre, à commencer par l'université française en Arménie.

Invitation du groupe interparlementaire d'amitié France-Arménie



M. Philippe KALTENBACH

Président du groupe
Sénateur des Hauts-de-Seine (Socialiste et républicain)

Composition de la délégation arménienne



M. Ara BABLOYAN

Président du groupe d'amitié Arménie-France de l'Assemblée nationale arménienne
(Parti républicain d'Arménie)



M. Mikayel MELKUMYA

Député, membre du groupe d'amitié Arménie-France de l'Assemblée nationale arménienne
(Parti Arménie prospère)



M. Mher SHAHGELDYAN

Député, membre du groupe d'amitié Arménie-France de l'Assemblée nationale arménienne
(Parti État de droit)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_641.html